



ESSONNE

Compte-rendu – CHSCT-D du 14 avril 2022

Déclarations liminaires des organisations syndicales dont celle de l'Unsa-Education (à lire en annexe)

Question d'une OS sur l'accueil des enfants ukrainiens en Essonne. Le DASEN répond que tout est organisé au niveau des territoires avec des intervenants. Cependant, il n'y a pas d'aide spécifique pour les collègues accueillants sauf au cas par cas.

Réponses du DASEN suite aux points évoqués dans les déclarations des OS :

- sur les deux questions relatives aux AED et AESH et le renouvellement de leurs contrats, une réponse interviendra dans l'après-midi ;

Point covid :

Population générale. Le taux d'incidence dans le 91 est 1 389, inférieur au 1 406 en France.

Et le taux de positifs est de 30% contre 32,10 en France.

En tendance, nous passons de 300% d'incidence début mars à 1 500% début avril, avec une légère baisse maintenant, et un taux de positivité stable à 30%.

Les élèves. Du 6 au 12/04 : 102 cas d'élèves covid contre 190 la semaine précédente ; et 18 cas covid chez les personnels contre 38 la semaine précédente. Essentiellement dans le 1^{er} degré.

Les supports budgétaires depuis janvier sont toujours exploités avec + 47 contractuels PE qui font un total de 158 ETP pour le 1^{er} degré.

La circulation du virus perturbe toujours (malgré la fin de l'interdiction des brassages d'élèves) avec le pb tels que ceux du remplacement.

Présentation des avis du CHSCTD

A la question d'une OS à propos du local syndical dans la cité administrative qui sera réorganisée, sur sa caractéristique et son emplacement, la SG n'a pas de réponse pour l'heure.

Présentation d'un avis proposé par FO aux autres OS la veille suite au refus du DASEN d'un expert AESH pour la présente séance. Le DASEN a expliqué son refus au motif qu'il y a là une modification de l'ODJ qui n'est pas réglementaire. Cet avis non discuté entre OS a nécessité une interruption de séance afin de le rédiger autrement. Suite à cela , l'avis, dénonçant une entrave à l'exercice du droit syndical, a recueilli l'unanimité des voix des OS.

Ensuite on a procédé aux trois votes, relatifs aux synthèses des visites des AED et préconisations des OS, qui ont recueilli l'unanimité des suffrages.

Présentation du SDEI service départemental Ecole inclusive

En power point par Mme ROCHAS nommée préfiguratrice du service.

Des pôles pédagogique et administratif articulés.

Présentation de la structure future division pilotée par Mme ROCHAS avec en avant la préfiguration, les échanges entre les différents interlocuteurs, IEN, pôle école inclusive etc., avec établissement d'un état des lieux.

Prévoir. Mettre en œuvre. Formaliser. Construire. Structurer.

1^{er} Objectif : -100% des élèves à besoins éducatifs particuliers accompagnés ;

- renouvellement des contrats des AESH ;

- améliorer les contrats ;

- simplifier ;

- améliorer la coordination entre structures locales (PIAL etc.)

- voir les recruteurs à la DSDEN

- gestion des feuilles de paie, répartitions des financements, lien avec étabt mutualisateur lycée Doisneau, coordination des PIAL.

- campagne d'échange avec les CPC autour de nos ambitions, nos objectifs, critiques, idées d'amélioration...

- échanges avec la MDPH

- Comitologie avec 1^{er} regard croisé entre les PIAL et les services administratifs

2^{ème} étape : échanges entre les tâches et les missions des AESH R, entre la DSDEN et le proviseur du lycée Doisneau sur les décisions de renouvellement de contrat des AESH. Sécuriser les entretiens (sur le nuage) qui ne sont pas propriété des étabts mais des PIAL.

A savoir, lors des entretiens professionnels avec les proviseurs/principaux, IEN, les AESH ne peuvent pas être accompagnés par des représentants du personnel. Cependant des recours sont possibles. Il existe une commission d'harmonisation académique qui se tiendra le 21/04/2022.

DGI danger grave et imminent à clg Blaise Pascal de Massy

Pb de chantier, travaux pas sécurisé début mars, le public pouvait accéder librement, plus infiltrations d'eau. Les personnels ont exercé leur droit de retrait. Réponse du DASEN adjoint : la question de l'internet et des infiltrations d'eau (étanchéification) sont réglées. La question de la sécurisation des travaux est suivie.

Situations particulières

Problème au lycée Tesla de Dourdan. Le DASEN adjt fait état de la gestion de la situation et de l'intervention de deux psychologues de travail qui ont écouté une partie des enseignants, et évoquent une détresse des enseignants qui fait suite au décès de l'ancien proviseur.

Suite aux interventions de la FSU et de la CGT, l'Unsa-Education apporte des précisions tout d'abord en apportant son soutien aux interventions des OS. Elle fait part de son incompréhension vis-à-vis de l'intervention des deux psychologues du travail qui s'appuie sur un échantillon réduite d'enseignants entendus et ne répond pas à la réelle problématique qui est celle de maltraitance du chef d'établissement à l'encontre de certains personnels. L'Unsa-Education s'appuie sur des remontées de terrain des trois CPE titulaires, d'enseignants et de personnels d'administration et d'intendance. Elle met en cause le management du chef d'établissement qui privilégie certains personnels et maltraite d'autres. L'équipe de direction se retrouve à fonction en duo entre le proviseur et une CPE (du lycée) faisant fonction de proviseur adjoint et qui semble vouloir régler ses comptes avec ses trois collègues. D'après des remontées de contacts sur place, il semble que la proviseure adjointe en titre soit écartée

de la collégialité de fonctionnement de l'équipe de direction. L'Unsa Education forme le vœux que le poste de proviseur adjoint soit bien au mouvement, ce qui pourrait améliorer la situation de crise. Le DASEN répond qu'il suit, notamment en prenant la mesure en ce qui concerne la situation de la proviseure adjointe.

Situation des clg Dine Chien de Chilly Mazarin et Paul Eluard de Sainte Genevieve des bois, comme le lycée Brassens d'Evy-Courcouronne à propos des dégradations des bâtiments et des réponses du CD ou CR pas en adéquation avec la demande de travaux demandés. Une intervention du DASEN est souhaitable auprès des collectivités territoriales car est souvent d'effets positifs.

| |
|------------------|
| Question diverse |
|------------------|

Intervention d'une OS sur la problématique des élèves qui blessent les enseignants en donnent des coups, crachant voire mordant. Comment peut-on s'interposer face à ces agressions du quotidien qui se cumulent et pourraient amener à des actes ultimes avec l'exemple du suicide de la collègue du 95.

Le DASEN évoque un groupe de réflexion sur les élèves à besoin éducatif particulier qui se met en place. Une information à ce sujet sera fournie ultérieurement.